

PROTOCOLE FUMÉES de SOUDAGE

Mars 2017

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

I. ENTRETIEN SANTE TRAVAIL

- **Expositions antérieures :**
 - Date des premières expositions
 - Postes antérieurs : Quels métiers ? Quels environnements ? (atelier, chantier)
 - Quelle technique (brasure, baguette à l'arc, MIG/MAG, TIG) ?
 - Quel métal d'apport ?
 - Si utilisation d'électrode TIG au Thorium (bout rouge), quel moyen d'affutage ?

- **Exposition actuelle :**
 - Evaluer l'exposition selon les déclarations du salarié ([cf. fiche FAN fumées de soudage](#))
 - Cofacteurs environnementaux : atmosphère confinée, absence d'aspiration, importance de l'intensité du courant utilisé et de la présence d'un gaz de protection ou non.

- **Moyens de protection collective existants :**
 - aspiration à la source (torche aspirante, bras d'aspiration : boa, cobra, ...),
 - ventilation mécanique, extracteur,...
 - éloigner ou protéger tous matériaux combustibles
 - installation d'écrans protecteurs autour du poste de travail pour les salariés travaillant ou circulant à proximité
 - maintenance et contrôles périodiques des aspirations

- **Moyens de protection individuelle existants :**
 - casques ou masques équipés de verre filtrant ; gants de soudeurs ; vêtements ignifugés ; chaussures ; tablier ; protection auditive ; masque de protection respiratoire (pièce faciale filtrante FFP3 ou masque avec filtre P3 ou demi-masque avec filtre combiné gaz et particules s'il existe un risque gaz ou ventilation assistée ou adduction d'air ; le choix dépendra du risque.
 - Si oxycoupage (risque plomb/peinture) : cagoule de soudure avec ventilation assistée (prise d'air à l'arrière)

- **Recherche des effets sur la santé :**
 - Antécédent pneumologique : BPCO, asthme, événement aigu pulmonaire
 - Signes fonctionnels :
 - dyspnée, toux
 - fièvre récurrente
 - trouble digestif (cuivre), diminution de l'appétit,
 - Co facteur : tabac

- **Informations :**

- **Prévention :** toute brochure validée « fumées de soudage »

Information /sensibilisation sur les conséquences d'une exposition aux fumées de soudage : broncho-pneumopathie (BPCO), intoxication aux métaux lourds, sidérose, cancer broncho-pulmonaire.

L'entreprise vous a-t-elle délivré une information sur le risque « fumées de soudage » ?

- **Modalités du suivi individuel de l'état de santé du salarié :**

- Examen complémentaire à réaliser : spirométrie à l'entretien initial puis selon le protocole mis en place dans le service de santé au travail.
- La biométrie nécessite une bonne connaissance du poste du travail. Aucun examen systématique.
- Prochain suivi individuel par un professionnel de santé (médecin du travail, médecin collaborateur, interne ou infirmier santé travail) : visite d'information et de prévention tous les 3 à 5 ans.
Ce délai est fixé par le médecin du travail dans le cadre du protocole et prend en compte les conditions de travail, l'âge et l'état de santé du salarié, ainsi que les risques auxquels est exposé le salarié (art. R4624-16 du décret du 27 décembre 2016)
- Informer de la possibilité de visite à la demande du salarié à tout moment avec le médecin du travail.

- Voir [tableaux des MP](#) selon l'exposition.

II. ACTIONS COLLECTIVES DE PREVENTION PRIMAIRE REALISEES PAR L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Sessions d'information et de sensibilisation auprès des entreprises
- Réalisation ou mise à jour de la fiche d'entreprise
- Aide, conseil à l'évaluation des risques et la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques
- Mesure de métrologie des fumées selon le métal utilisé

III. DOCUMENTS DE REFERENCE

- RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES : Néant
- AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES / OUTILS :
 - forsapre.fr :
 - [Fiche FAN : Fumées de soudage](#)
 - [Fiche FAST](#) : Soudeur à l'arc, tuyauteur,...
 - [Fiche Prévention](#) : Fumées de soudage
 - www.inrs.fr :
 - [Fiche FAS 14 \(Fiche d'aide à la substitution de produit cancérigène\) : Cadmium. Brasage à l'argent](#)
 - [Fiche FAR 15 \(Fiche d'aide au repérage de produit cancérigène\) : Soudage/brasage des métaux](#)
 - [Fiche FAS 20 \(Fiche d'aide à la substitution de produit cancérigène\) : Oxyde de thorium. Soudage TIG](#)
 - [Ed 6132 : Les fumées de soudage et des techniques connexes](#)
 - www.preventionbtp.fr